

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Les usagers appelés à la vigilance pendant les travaux de
prolongement de la piste cyclable à Sainte-Martine**

(Beauharnois – Le 4 septembre 2018) Les usagers de la piste cyclable à Sainte-Martine devront faire preuve de prudence et de vigilance au cours des prochaines semaines, alors que s’amorceront très bientôt les travaux devant permettre de prolonger cette voie cyclable sur une distance d’environ 2 kilomètres en destination de Ville Mercier.

En effet, à compter du 11 septembre prochain, et pour une période de 5 semaines pendant lesquelles s’étendra le chantier, les utilisateurs devront respecter les entraves et la signalisation mise en place par mesure de sécurité.

Ainsi, le tronçon cyclable situé entre la rue des Pins à Sainte-Martine et le boulevard Sainte-Marguerite à Ville Mercier demeurera inaccessible pendant toute la durée des travaux.

- Connexion à la Route Verte et contribution du FARR -

La MRC de Beauharnois-Salaberry rappelle que ce prolongement cyclable s’inscrit au Plan de développement du réseau régional et qu’il a pour but de faciliter l’interconnexion avec le réseau cyclable de la MRC voisine de Roussillon. D’ailleurs, une fois complété, ce lien fera partie intégrante de la Route Verte provinciale.

Ces travaux sont par ailleurs possibles grâce à un appui financier de 458 000 \$ provenant du Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires Municipales et de l’Occupation du Territoire (MAMOT). Ce programme a pour but de favoriser la mobilisation et la concertation régionales afin d’appuyer la réalisation de projets ayant des retombées à l’échelle régionale.

- Autres travaux anticipés au réseau cyclable -

La MRC de Beauharnois-Salaberry et la Municipalité de Sainte-Martine se réjouissent d'annoncer que d'autres aménagements sont également prévus en lien avec la future Halte de la Gare devant être située à l'angle de la rue de la Gare et de la Route 205.

À nouveau, un appel à la vigilance est lancé aux cyclistes dans ce secteur en raison des travaux anticipés cet automne.

La MRC remercie au préalable les usagers du réseau cyclable pour leur compréhension et leur collaboration.

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél: 450.225.0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com